



## Confédération Française des Retraités

Paris, le 4 septembre 2009

Monsieur Nicolas SARKOZY  
Président de la République  
Palais de l'Elysée  
75008 PARIS

NOS REF. JC/LC 0909/2

Monsieur le Président,

Le projet de loi organique qui vient d'être adopté en Conseil des Ministres modifie la composition du Conseil Economique, Social et Environnemental, notamment en attribuant de nouveaux sièges aux écologistes, aux femmes et aux jeunes. Cette réforme est assurément opportune car elle tient compte des réalités sociologiques du pays.

Dans le même esprit, nous pensons qu'il serait équitable et constructif de réserver une place aux retraités. Cette catégorie de citoyens ne cesse de croître, en particulier du fait de l'augmentation continue de l'espérance de vie. Déjà 14 millions de personnes sont âgées de plus de 60 ans, et dans un avenir proche elles représenteront le quart de la population. Leur rôle dans la nation au sein des familles, des associations, des institutions socio-économiques est considérable à tous égards et leur contribution aux travaux du CESE serait fort utile. Leur représentation spécifique en tant que tels s'impose.

Aussi vous demandons-nous d'amender en ce sens le texte actuellement en discussion.

En vous remerciant de prendre en compte notre requête, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à notre haute considération.

Jean-Louis MANDINAUD  
Président